

PALIMPSESTES 25.

Inscrire l'altérité : emprunts et néologismes en traduction

Liviu-Marcel UNGUREAN¹

Le *Palimpsestes* 25 traite de la problématique spécifique de la traduction des emprunts et des néologismes, deux éléments qui définissent la marque de l'altérité. Traduire cette altérité pose problème surtout au niveau lexical, ce qui demande aux traducteurs de faire appel à des stratégies complexes et variées.

Paru sous la direction de Catherine Delesse, le volume débute par une présentation générale dans laquelle l'auteure définit d'abord les emprunts et les néologismes, ainsi que leur statut dans la traduction. L'analyse des emprunts entre le français et l'anglais prouve que le statut des mots empruntés change. Ces mots évoluent et se conforment à la prononciation et à l'orthographe de la langue d'accueil et, pour le locuteur natif, leur caractère étranger s'efface. Cette intégration des emprunts crée – selon Michel Ballard – un écart entre les langues, écart que le traducteur doit garder à l'esprit lorsqu'il traduit. La tâche du traducteur est délicate ; il s'agit d'une négociation entre les deux langues, mais aussi entre les effets produits dans le texte source et dans le texte cible.

Le volume comprend douze articles rédigés par des chercheurs, linguistes, traductologues et traducteurs qui ont analysé la question de l'emprunt et du néologisme en traduction. Les spécialistes qui ont rendu possible la parution de cet ouvrage sont : Catherine Delesse, Rudy Loock, Ineke Wallaert, Françoise Wuilmart, Pascale Sardin, Simos Grammenidis, Vincent Renner, Jessica Stephens, Muguraș Constantinescu, Jean Marc Chadelat, Nadia d'Amelio et Robert Byrnes.

À l'exception d'Emmanuelle Roux, qui traite de l'emprunt au Moyen Âge, les auteurs étudiés sont des auteurs récents et/ou contemporains. Les langues étudiées sont principalement le français et l'anglais, mais aussi l'allemand, le grec, le roumain, sans oublier les créoles des Caraïbes. Les articles du volume sont groupés en quatre sections : *I. Accueil de la langue et*

¹ Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, lmungurean@yahoo.com.

évolution ; II. Le canon à l'épreuve ; III. Défamiliarisation à l'œuvre ; IV. Les apports paradoxaux.

La lecture de l'ouvrage invite à la réflexion. Les langues se différencient, entre autres, par leur capacité d'expression et de communication. Lorsqu'une langue ne trouve pas de ressources internes pour exprimer une réalité concrète, elle fait appel à des néologismes et à des emprunts. Les emprunts provenant d'autres langues ont en général un caractère bénéfique, dynamisant et enrichissant pour le système linguistique de la langue d'accueil. Tout dépend de leur capacité de combler une lacune linguistique et de leur adaptation sémantique, phonologique et grammaticale. Les néologismes et les emprunts sont des mots nouveaux apparus dans le lexique d'une langue en tant que réponse à des besoins de communication.

Dans le cas des emprunts et des néologismes, le traducteur dépend du système linguistique de la langue dans laquelle il traduit, mais son choix est dicté par le contexte dans lequel se trouve le mot en question et par son inspiration créatrice. Il n'y a pas de recettes ni de solutions universellement valables. Les diverses approches présentées dans ce volume représentent une contribution importante aux études linguistiques et traductologiques sur ce sujet.

Dans son article *L'emprunt et le néologisme dans la traduction médiévale : un autre regard*, Emmanuelle Roux analyse le manuscrit français *La Somme le roi* (un manuel d'instruction religieuse destiné aux laïcs, commandé par le roi de France Philippe III et rédigé par son confesseur dominicain, frère Laurent du Bois, en 1279), dont il existe cinq traductions en anglais. Elle focalise son attention sur la question de l'erreur, vu le fait que ces traductions ont été jugées inférieures en raison des erreurs de traduction qu'elles contiendraient. Ces traductions ont été vues comme « trop françaises » parce qu'elles présentent de nombreux emprunts au français. Ces emprunts sont extraits du texte même de *La Somme le roi*, ou, très souvent, issus de l'ancien français. L'auteure observe que le mot emprunté subit une anglicisation par l'ajout d'un suffixe anglais, ou au contraire, un mot anglais subit une francisation par l'ajout d'un suffixe français, dans le but d'obtenir la bonne catégorie grammaticale.

Pour comprendre le jugement critique porté sur ces traductions considérées médiocres, l'auteure de l'article a extrait de ce corpus de « métraductions » quelques exemples qu'elle a présentés en trois catégories : les emprunts, les néologismes et les « maladroites » involontaires. L'analyse de

ces exemples mène à la conclusion que le traducteur avait un texte français sous les yeux, et commettait à la fois des « erreurs mécaniques » et des maladroites liées à l'effort de traduction. Emmanuelle Roux souligne le fait que les traducteurs médiévaux utilisaient deux langues vernaculaires, dont l'anglais était encore en devenir et comblait ses propres lacunes grâce au français – langue de référence pour les milieux érudits au Moyen Âge.

L'article d'Ineke Wallaert *Writingforeign: the paradoxes of Baudelaire's neologizing strategies in his translations of Poe* est consacré à la traduction de Poe par Baudelaire. L'auteure affirme que Baudelaire a anglicisé la syntaxe du français et forgé de nombreux néologismes en utilisant principalement le calque de structure et la standardisation dans ses traductions. L'auteur de l'article met en évidence aussi l'affinité entre les deux poètes et souligne le fait que la traduction de l'œuvre de Poe a servi de laboratoire à Baudelaire pour ses propres créations poétiques.

En parlant de sa propre pratique de traducteur, dans son article *Violenter la langue cible sans la violer ou le transfert bien dosé. À l'exemple de la traduction du Principe Espérance de Ernst Bloch*, Françoise Wuilmart nous donne l'exemple d'Ernst Bloch qui a forgé des concepts philosophiques nouveaux. Les mots existants étant trop pauvres pour exprimer la profondeur d'une pensée originale, l'auteur a cherché à revitaliser la langue allemande en créant des néologismes. D'une part il a créé des mots nouveaux, d'autre part il a donné de nouveaux sens à des mots qu'il estimait trop usés ou connotés en les resémantisant. Soucieuse de l'exactitude du texte philosophique qu'elle a traduit, Wuilmart a rendu le texte original en « tordant » un peu la langue d'arrivée mais « sans la violer ».

Simos Grammenidis analyse *Le transfert des emprunts du français au grec* et tente de dresser une typologie des techniques traductionnelles employées par les traducteurs grecs et de définir les raisons qui ont guidé leur choix.

Dans son article, l'auteur fait des remarques intéressantes concernant la définition, l'usage, et la motivation de l'emprunt. Au sujet de la classification des emprunts les critères sont variés et visent la dimension historique, le besoin linguistique, l'origine des mots empruntés, la réciprocité entre les langues et le degré de pénétration dans une langue. Selon ces critères, on distingue par opposition des emprunts : *récents/historiques, dénotatifs/connotatifs, internes/externes, unidirectionnels/bidirectionnels et les pérégrinismes/xénismes* – les deux n'ayant pas d'emploi identique.

En ce qui concerne les techniques traductionnelles, l'auteur présente quelques procédés déjà connus comme par exemple le report et la translittération de l'emprunt, mais en les nuancant, complétant et classifiant.

L'auteur arrive à la conclusion que, pour accomplir leur tâche, les traducteurs prennent en compte plusieurs aspects qui visent : le type et le genre de texte à traduire, les paramètres de production et de réception du texte à traduire, les intentions communicationnelles, les particularités des deux langues-cultures et les capacités herméneutiques du public visé.

Nadia d'Amelio a choisi comme base de travail le roman *Ulysses* de James Joyce. Dans son article *Traduire l'énonciation joycienne ou l'épreuve de la dislocation : le cas d'Ulysse* l'auteure analyse les emprunts et les néologismes dans le langage joycien. C'est un langage à part, très riche en innovations. Ces innovations « bousculent » la syntaxe et transforment le lexique qui se voit « méta-morphé ». Dans son analyse, l'auteure utilise la terminologie de Fritz Senn qui parle de « dislocation » à propos de Joyce. Elle identifie des dislocations lexicales, syntaxiques et textuelles qui représentent de vrais défis lancés à la traduction.

Le texte joycien est examiné à la lumière des deux grandes traductions françaises, celle de 1929 signée par Auguste Morel et Valéry Larbaud et celle de 2004 signée par Jacques Aubert et son équipe. En faisant une analyse comparative l'auteure constate que les deux traductions contiennent un grand nombre de réussites tout en adoptant des démarches distinctes. En remarquant la poéticité de la première version et l'inventivité audacieuse de la deuxième, Nadia d'Amelio apprécie les trouvailles et la valeur de ces deux traductions.

Suite à la présentation de cet ouvrage on peut constater que la traduction des emprunts et des néologismes mène parfois à l'impasse et invite le traducteur à l'innovation. C'est un problème complexe qui mériterait l'attention des linguistes, des traductologues et des traducteurs appartenant à d'autres espaces culturels.